





Programme de la formation

Mieux comprendre les RPS

-  En groupe sur site
-  7 heures
-  Tout public · De 5 à 15 participants
-  Sur devis

Description courte

Les risques psychosociaux sont définis comme un risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail. Ils peuvent concerner toutes les entreprises et organisations, quel que soient leur taille et leur secteur d'activité. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Profil des participants

Tout public

Prérequis

Pas de pré-requis

Objectifs

La formation « **Mieux comprendre les Risques Psychosociaux** » permet de clarifier cette notion tout en donnant des pistes d'action pour agir, quelque soit sa fonction, afin de les prévenir et les gérer.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les compétences professionnelles visées à l'issue de cette formation sont de :

- Comprendre la notion de Risques Psychosociaux: les facteurs, leurs manifestations, le cadre juridique, et les conséquences sur l'Humain et l'Organisation
- Identifier les interlocuteurs ressources au sein de l'organisation
- Clarifier son rôle et ses responsabilités face aux RPS

Contenu

1. Définition des Risques Psychosociaux

- Qu'entend-on par risques psychosociaux ? Cerner les mécanismes du stress et faire la distinction avec le harcèlement moral, le burn out et les violences en entreprises
- Les 6 principaux facteurs impactant sa propre santé et celle de ses collaborateurs
- Le cadre juridique des RPS
- Les différents types de prévention et leur efficacité

2. Impacts des RPS sur la performance et le bien-être au travail

- Les enjeux de la prévention des RPS avec
 - Les effets négatifs sur la santé physique et mentale des salariés
 - Les répercussions sur le travail, l'organisation, la société
- Comment le travail peut-il, au contraire, participer à la bonne santé ?

3. Savoir distinguer ce qui relève de la pratique managériale et du harcèlement moral

- Dans quelles situations peut-on réellement parler de harcèlement moral individuel : liste des différents agissements (isolement, humiliation, persécution...)

4. Sommes-nous tous égaux face au stress et à la pression

Bilan personnel et auto-évaluation

- Cerner les « stressseurs » liés à votre fonction
- Quel stressé êtes-vous ? Comprendre ce qui vous fait réagir pour mieux gérer vos émotions
- Mise au point sur vos stratégies de gestion du stress :
 - Repérer les réactions inefficaces
 - Changer de regard sur les situations déstabilisantes

5. Gérer les situations de crise

- Définir ce qu'est une situation de crise
- Être vigilant et alerter à temps : c'est le devoir de tous !
- S'appuyer sur le dispositif de prévention et de gestion de l'entreprise

Chaque participant, de manière individuelle, sera amené à mettre en place sa propre stratégie de réussite pour développer ses capacités relationnelles, se définir des objectifs et formaliser le plan d'actions correspondant.

Pédagogie et organisation

La méthode pédagogique est essentiellement participative et interactive, elle favorise le partage d'expériences et de questions opérationnelles soulevées par les participants.

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques élaborés en tenant compte des spécificités de l'activité professionnelle du stagiaire :

- Établissement d'un listing des situations de mal être au travail relevées par les stagiaires
- Exposé et partage des solutions mises en place

CADRES

EN MISSION

- Analyse en groupe des situations et de leur gestion
- Jeux de rôles, mises en situations

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis/compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissance ou compétences : Définition des RPS

- Modalité d'évaluation : Quizz à la fin du module
- Critère d'évaluation : Evaluation des réponses au quizz

Connaissance ou compétences : Mon rôle face aux RPS

- Modalité d'évaluation : Mise en situation
- Critère d'évaluation : Analyse collective de la mise en situation

Mode de validation

Attestation de fin de formation

Financements possibles

OPCO

Modalités et délai d'accès

- **Conditions d'accueil** : Envoi de la convocation avec programme, règlement intérieur applicable aux stagiaires et annexe « Conditions sanitaires COVID-19 ».
- **Délai d'accès** : Au plus tard 7 jours avant la date de début de la formation.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Audrey HARSLEM

- Consultante Formatrice RH / Psychologue du Travail
- Formatrice coach certifiée Process Communication
- Référencée IPRP : Intervenante en Prévention des Risques Psychosociaux
- Quinze années d'expérience en tant que Consultante Formatrice RH
- Deux années en tant que Gestionnaire RH/Responsable du Recrutement en Industrie
- Interventions pour différents secteurs d'activité : l'industrie, le médico social, le BTP, le transport, les administrations, la banque, l'assurance

Évaluations

CADRES

EN MISSION

42 inscriptions depuis le 08/09/2020

Taux d'acquisition des compétences :  100 % (42 évaluations)

Satisfaction des apprenants :  4.5/5 (41 évaluations)